

PIECES A FOURNIR

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

- ☐ Imprimé à remplir en mairie
- ☐ Original + photocopie de la CNI
- ☐ Copie intégrale d'acte de naissance de moins de 6 mois
(pour une première demande ou si la CNI est périmée depuis plus de 2 ans)
- ☐ Justificatif de domicile original de moins de 3 mois + copie
(facture EDF, facture abonnement téléphone mobile, avis d'imposition)
 - **si hébergé** : attestation hébergement depuis plus de 3 mois signée par l'hébergeant et l'hébergé + CNI de l'hébergeant + justificatif de domicile au nom de l'hébergeant et
(originaux et photocopies)
- ☐ 2 photos d'identité
- ☐ Livret de famille (si changement d'état civil : mariage, divorce)
- ☐ Empreinte à faire en mairie
- En cas de perte, vol :**
- ☐ Déclaration de perte + Copie intégrale acte de naissance + timbres fiscaux 25 € + document avec photo (licence, carte vitale, permis...)
- En complément, pour les mineurs :**
- ☐ CNI de la personne qui va signer l'autorisation parentale. (original + copie)
- ☐ Livret de famille
- ☐ **Si les parents vivent ensemble sans être mariés :**
 - CNI du deuxième parent + attestation autorisant l'autre parent à faire une demande de carte d'identité pour l'enfant commun.
- ☐ **Si les parents sont séparés :**
 - En cas de **garde alternée** fournir le justificatif de domicile des deux parents
 - S'il n'y a pas de jugement, fournir une attestation à l'amiable (signée par les deux parents) expliquant le mode de garde signée par les deux parents + CNI du deuxième parent + attestation autorisant l'autre parent à faire une demande de carte d'identité pour l'enfant commun.
- Ou**
- ☐
 - Jugement de séparation ou de mode de garde.